

1670.

4

Anthoine Caddé  
et  
Charl. de La Combe.

L'onzième iour du mois de Juin de Lan mil  
seixante et dix apres les fiançailles et la publica  
tion de deux bans de mariage faise le Cinquième, en  
le mois de Juin d'entre Anthoine Caddé, fils de  
Martin Caddé et de Marie le Febvre ses  
de la paroisse de St. Medard de la ville de  
Quebec d'Amiens d'une part. Et Charlotte de la  
de deffunt Francois de la Combe et de deffunt  
Renard de Cairail ses pere et mere de la par  
de Braxx Quersché de Geneve d'autre part. Mons  
de Pierre leur ayant donné dispense du Troisième  
s'ensuyvant d'aucun empeschement, Je souffigné  
de l'Eglise paroisiale de nre dame de quebec  
eglise instrué, et leur contentement mutuel par  
par paroles de presens conjoins en mariage et la  
benediction nuptiale en presence de Martin Bous  
Simon le Febvre 1<sup>er</sup> auge et Pierre le Vassier.

J. de Bernier

Le sieur comte  
notre de  
huitième d'ad  
deffunt  
pere et mere  
mandidiens  
Comte fille  
Françoise  
du Bourg  
L'Evêque  
ban, et ne  
presire curé  
les ay en ladire  
moy pris, les ay  
cur ay donné la  
et St. Martin

1715.